Dossier de fuite — 187 m³ contre 62 m³, l'écrêtement calculé à l'euro

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Réclamation reçue le 18 juin, instruite le jour même · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif — abonné, relevés et montants inventés pour la démonstration. **Aucune décision n'est prise :** le dégrèvement et l'échéancier sont des actes du service. **L'agent instruit, chiffre et motive ; la responsable du service abonnés signe.**

Les quatre relevés qui fondent le calcul

Période	Date du relevé	Index	Consommation	Nature du relevé
Période N−3	12/12/2024	1 486 m³	58 m³	Relevé contradictoire
Période N−2	14/06/2025	1 551 m³	65 m³	Relevé contradictoire
Période N−1	11/12/2025	1 614 m³	63 m³	Relevé contradictoire

Période	Date du relevé	Index	Consommation	Nature du relevé
Moyenne des trois dernières périodes	—	—	**62 m³**	**Base de comparaison de l'art. L. 2224-12-4 III bis**
Période en cours	**10/06/2026**	**1 801 m³**	**187 m³**	**Relevé contradictoire**
Seuil du double	—	—	**124 m³**	**Dépassé de 63 m³**

58 + 65 + 63 = 186 m³ sur trois périodes, soit 62 m³ de moyenne. Le double est de 124 m³, et le relevé du 10 juin en porte 187 : le seuil de l'article L. 2224-12-4 III bis est franchi de 63 m³. Le service constate — et le texte lui fait obligation d'informer l'abonné « sans délai », et au plus tard lors de l'envoi de la facture établie d'après ce relevé. L'information est partie le 10 juin, jour du chargement du relevé. Sa date figure au journal.

Le chiffrage de l'écrêtement, aux tarifs délibérés le 11 décembre 2025

Poste	Facture en l'état — 187 m³	Après écrêtement au double — 124 m³	Écart
Abonnements semestriels (eau 29,00 € + assainissement 21,00 €)	50,00 €	50,00 €	—
Part variable eau potable — 1,72 €/m³	**321,64 €**	**213,28 €**	**108,36 €**
Part variable assainissement — 1,38 €/m³	258,06 €	171,12 €	86,94 €
Redevance pour pollution domestique — 0,29 €/m³	54,23 €	35,96 €	18,27 €

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Poste	Facture en l'état — 187 m³	Après écrêtement au double — 124 m³	Écart
Redevance pour modernisation des réseaux — 0,18 €/m³	33,66 €	22,32 €	11,34 €
Total	**717,59 €**	**492,68 €**	**224,91 €**
Contrôle	—	—	**63 m³ × 3,57 €/m³ = 224,91 €**

Le périmètre de l'écrêtement mérite d'être nommé précisément, parce que deux régimes se superposent. L'article L. 2224-12-4 III bis du CGCT porte sur la facture d'EAU POTABLE : c'est lui qui s'impose au service. L'extension à la part assainissement et aux redevances de l'agence de l'eau relève de l'article 21 de VOTRE règlement de service, qui la prévoit lorsque le volume perdu n'a pas rejoint le réseau de collecte — ce qui est le cas d'une fuite enterrée. **C'est un engagement contractuel du syndicat, pas une obligation légale : il se lit dans votre règlement, à sa date, et le comité syndical peut le modifier. L'agent applique ce que le règlement dit ; il ne le déduit pas.**

Ce que le courrier de demande d'attestation dit, et qui évite un aller-retour

Mention portée dans le courrier	Fondement	Pourquoi elle évite un rappel
L'attestation doit indiquer OÙ était la fuite	Art. L. 2224-12-4 III bis + décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012	**187 attestations sur 640 en manquaient une l'an dernier — 29,2 %**

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Mention portée dans le courrier	Fondement	Pourquoi elle évite un rappel
L'attestation doit indiquer QUAND la réparation a été faite	Même fondement	Même constat
Le délai est d'un mois à compter de la présente information	Même fondement	L'abonné connaît sa date limite, elle est écrite en toutes lettres
Ce que le dispositif NE couvre PAS : les fuites d'appareils ménagers et d'équipements sanitaires ou de chauffage	Même fondement — le texte les exclut expressément	**Le dire dès le premier courrier évite à l'abonné de payer un plombier pour une attestation qui ne servira pas**
Le modèle d'attestation, joint au courrier	Modèle du service	Le plombier remplit un formulaire au lieu d'écrire un texte libre incomplet
Le montant qui sera écrêté si l'attestation est produite : 224,91 €	Calcul ci-dessus	**L'abonné sait ce qu'il obtient avant de payer son plombier**

Ce qui reste dû, et pourquoi un échéancier a du sens

Situation	Montant	Lecture
Facture ordinaire de cet abonné — 62 m³	271,34 €	Son repère habituel
Facture en l'état — 187 m³	717,59 €	Ce qu'il redoute
Facture après écrêtement — 124 m³	**492,68 €**	**L'écrêtement plafonne, il n'efface pas**

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Situation	Montant	Lecture
Surcoût restant à la charge de l'abonné	**221,34 €**	**C'est pour cet écart qu'un échéancier a du sens**
Projet d'échéancier joint	**4 mensualités de 123,17 €**	**492,68 € ÷ 4 — sans frais, sans intérêt**
Décision	—	**Le dégrèvement ET l'échéancier sont des actes de la responsable du service abonnés**

Le calendrier — 34 jours aujourd'hui, 4 jours avec l'agent

Étape	Aujourd'hui	Avec l'agent	Ce qui se joue
Détection de l'anomalie sur le relevé	**À la réclamation de l'abonné, après réception de la facture**	**Au chargement du relevé, avant facturation**	—
Information de l'abonné (art. L. 2224-12-4 III bis)	**12 jours**	**Le jour même**	**C'est ici que le service conserve ou perd le droit d'appeler les 63 m³**
Demande de l'attestation de plomberie	9 jours	**Jointe à l'information, même envoi**	—
Réception et contrôle de l'attestation	11 jours	3 jours	Les deux mentions sont vérifiées au dépôt
Projet de décision remis au service	2 jours	1 jour	Dossier chiffré et motivé article par article

Étape	Aujourd'hui	Avec l'agent	Ce qui se joue
Total	**34 jours**	**4 jours**	**La décision se prend en cinq minutes au lieu d'un mois**

Le gain de temps n'est pas le vrai sujet de cette table, et il faut le dire. Les 12 jours de la deuxième ligne ne sont pas un inconfort : ce sont les 12 jours pendant lesquels le service peut basculer du côté où l'article L. 2224-12-4 III bis lui retire la créance. Sur 640 dossiers l'an dernier, 214 ont basculé — 38 700,00 €. Ramener cette ligne à zéro jour, c'est la seule chose que fait cette pièce, et c'est la seule qui ne se rattrape pas après coup.

Ce que pèse l'instruction sur l'année

Poste	Aujourd'hui	Avec l'agent	Volume annuel	Heures rendues
Instruction d'une réclamation pour fuite — réunir relevés, historique, règlement, rédiger	**33 min — 60 % des 55 minutes du dossier**	**5 min 30 — 10 %**	**640**	**293 h 20**

Dégrèvement de 224,91 € accordé / refusé par la responsable du service abonnés, le : _____ — motif : _____

Échéancier en 4 mensualités de 123,17 € accepté par l'abonné, le : _____

> **Demandez une démonstration avec vos propres documents**
> Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.
> https://bluelemonagent.ai/secteur-public/metiers/agent-ia-gestionnaire-eau-assainissement

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.